



STOP GAZETTE

N° 30 du 10 Juin 2023

Madame, Monsieur,

Nous voilà déjà en juin, et comme chaque année, dans le cadre du plan national canicule, et au regard des épisodes de fortes chaleurs enregistrées les années passées, le ministère de la Santé et de la Prévention et Santé publique France lancent la campagne d'information et de prévention des risques liés aux fortes chaleurs.

Il appartient donc aux maires de pouvoir repérer les personnes qui sont susceptibles d'être affectées par les effets de la chaleur, en vue de leur porter conseil et assistance en cas d'alerte : personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes isolées, toutes personnes vulnérables.

C'est pourquoi nous vous invitons, si vous désirez être aidé(e), à vous inscrire auprès du secrétariat de la mairie en nous retournant la fiche réponse ci-dessous dûment complétée, datée et signée.

Les parents ou les voisins peuvent également inscrire, avec son accord, l'un de leurs proches.

De la sorte, l'activation du plan d'alerte et d'urgence permettra l'intervention de personnes qui pourront vous aider en vous apportant leurs conseils et une aide personnalisée en cas de canicule.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Le Maire, Nicolas HABARE
et les membres du CCAS

.....

FICHE REPONSE POUR L'INSCRIPTION AU FICHIER DE LA COMMUNE DE BOURGOGNE-FRESNE EN VUE DE BENEFICIER DE L'ASSISTANCE EN CAS DE CRISE CANICULAIRE :

Nom et Prénom :

Téléphone :

Date de naissance :

Personne de l'entourage à prévenir en priorité :

Téléphone de cette personne :

Autres observations utiles :

.....

.....

Fait à le

Signature

Coupon à rendre avant le 30 juin 2023 dans la boîte aux lettres du secrétariat de mairie

Mairie – 2, place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE. Tél : 03.26.97.50.56

mail : mairie@bourgogne-fresne.fr

Portrait choisi



Le Marché de Bourgogne

Tout nouveau à Bourgogne Fresne !

Il est ouvert tous les jours de 8 h à 21 h même le dimanche !

Tenu par deux charmants jeunes hommes, Ahmed et Rachid qui géraient auparavant une supérette sur Reims.

Vous y trouverez de tout en partant des fruits légumes, en passant par la viande, les boissons jusqu'à l'épicerie.

Soucieux d'être un petit commerce dynamique, ils ont déjà des services à votre disposition comme la livraison sur Bourgogne Fresne et les villages alentours, le dépôt de pain le lundi et prochainement le gaz et un point relais colis.

Vous y serez accueillis avec le sourire, alors, n'hésitez pas à franchir le seuil du magasin !

Le Marché de Bourgogne 51 rue de la Libération. Tél : 03.26.02.16.79

Du côté des recrutements

Le CLIC

Date limite de candidature le 30 juin pour un poste à pourvoir au 3 juillet

<https://www.emploi-territorial.fr/offre/o051230501051323-travailleur-social-h-f>

L'étoile des jeunes Bourgogne Fresne

Recherche un ou une bénévole pour remplacer Stéphanie à l'ACM à la rentrée.

La Police Nationale

Concours de gardien de la paix et recrutement de policier adjoint.

Inscriptions ouvertes jusqu'au 19 juillet 2023

info-police-recrutement-metz@interieur.gouv.fr

La vie en société

Elle suppose le respect de certaines règles de savoir vivre, dont certaines sont imposées par la réglementation et beaucoup sont dictées par le bon sens et un civisme élémentaire : respect des autres, respect des espaces publics et privés...

Tout type de bruit (domestique, lié à une activité professionnelle, culturelle, sportive, de loisirs, écoute de musique ou de radio...) ne doit porter atteinte à la tranquillité du voisinage, de jour comme de nuit.

Tous travaux tels que le bricolage ou le jardinage effectués par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur durée, tels que les tondeuses à gazon, motoculteurs, perceuses, tronçonneuses... ou tous dispositifs bruyants ne peuvent être effectués que :

du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00

Nouveaux horaires

Depuis le 5 juin les horaires de la poste communale de Bourgogne sont modifiés :

Lundi 14h00-17h00 / Mardi 15h00-18h00 / Mercredi 9h00-12h00 / Jeudi FERME

Vendredi 14h00 -17h00 / Samedi 9h30-12h00

Distribution des composteurs

Vendredi 30 juin de 14h à 19h30 à la mairie de Bourgogne.

Réservation via le questionnaire de ce lien : <https://forms.gle/FHac9WMMWjkaUdtj6>

Accueil de loisirs par l'Etoile des Jeunes Bourgogne Fresne

Du 10 au 28 juillet et du 28 août au 1er septembre.

Ouvert aux enfants de 3 à 12 ans.

Inscriptions et renseignements : acm.etoilesdesjeunes@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Il vous prépare une surprise pour la fête patronale... Alors notez bien ces dates les 1er, 2 et 3 juillet !

Plus d'informations à venir dans votre boîte aux lettres

Dimanche 25 juin à 11h30

Aubade de la fanfare municipale à l'EHPAD

Don du sang

l'EFS appelle les citoyens et citoyennes à se mobiliser massivement pour donner leur sang dès à présent car à ce jour, les stocks de produits sanguins sont en baisse constante. Il manque déjà 20 000 poches pour répondre sereinement aux besoins des malades.

Le lundi 03 juillet 2023 de 15h00 à 19h00 à la salle Buissonnière.

Prise de RDV : <https://efs.link/7D4RV>

Label Commune Nature

Fauchage tardif, refuge de biodiversité : La gestion différenciée permet de rationaliser et de hiérarchiser les opérations d'entretien. Le fauchage différencié s'inscrit pleinement dans cette stratégie de gestion sans pesticide. De plus, cela laisse à la nature le temps de développer des écosystèmes viables pour les insectes pollinisateurs et les oiseaux. Ainsi, la flore spontanée permet de protéger la microfaune et la nidification des oiseaux, mais aussi de diversifier la flore. Des zones de fauchage tardif seront mises en place dans nos communes en vue de l'obtention de la labellisation « Commune Nature ». Plus d'info :

<https://www.grandest.fr/preserver-biodiversite/protoger-nature/commune-nature-2/>

Fermetures d'été

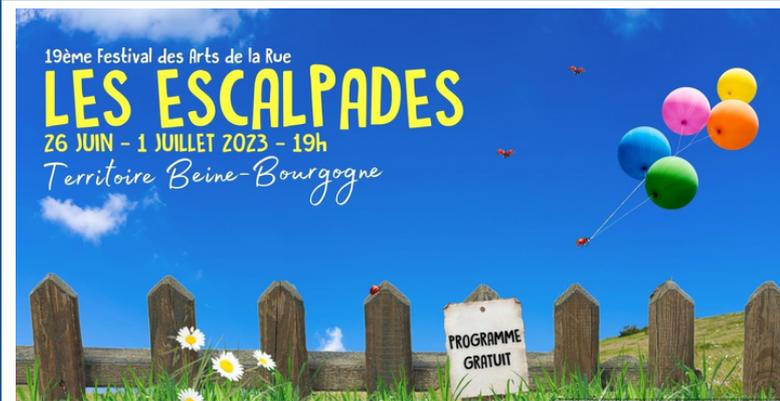
Le garage de Bourgogne : Du 10 au 22 juillet inclus

La poste communale : du 29 juillet au 19 août inclus

La mairie : du 31 juillet au 6 août inclus

La boulangerie de Bourgogne : du 8 au 21 août inclus

Les animations



Lundi 26 juin 19h, à Beine-Nauroy
Mardi 27 juin à 19h, à Nogent L'Abesse
Mercredi 28 juin à 19h, à Berru
! Jeudi 29 juin à 19h, à Bourgogne !
Vendredi 30 juin à 19h, à Pomacle
Samedi 1 juillet à 19h, à Witry-lès-Reims
Télécharger le programme :
<https://tinyurl.com/yc5j58ts>



Médiathèque des Promenades

Atelier : Plastiques et alternatives

Lundi 12 juin à 14h

Comment apprendre à s'en passer grâce à la méthode des 4R.

Repartez avec votre bee'wrap fait durant l'atelier et le plein d'idées et d'astuces.

à partir de 12 ans réservation demandée

Atelier : Alimentation saine Mardi 27 juin à 14h

Gaspillage alimentaire, décryptage des étiquettes,

à partir de 12 ans sur réservation

Pensez y !

La médiathèque est ouverte à tous, adhérents ou non adhérents.

L'inscription à la médiathèque est gratuite.

mediatheque@bourgogne-fresne.fr

Tél 03.26.97.69.28

MAIRIE DE BOURGOGNE-FRESNE 2 place de la Mairie 51110 BOURGOGNE-FRESNE

Tel 03 26 97 50 56 / mairie@bourgogne-fresne.fr



Mairie.Bourgogne.Fresne



Mairie_de_bourgogne_fresne

www.bourgogne-fresne.fr

Bulletin numérique mensuel d'informations

Editeur : Mairie Bourgogne-Fresne

Directeur de la publication : Nicolas Habare

Tirage papier par nos soins : 40 exemplaires

Numéro ISSN en cours

Ne pas jeter sur la voie publique/ IPNS